



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

Sextant-DOR

2. Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Système de détection et d'alarme incendie

Partie 7 : Détecteur de fumée- Détecteurs ponctuels fonctionnant suivant le principe de la diffusion de la lumière, de la transmission de la lumière ou de l'ionisation.

Partie 25 : Composants utilisant des liaisons radioélectriques

4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com

5. Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

NA

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

EN54-7 : 2018

EN54-25 :2008 + AC:2010

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075585.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances 1)	Spécifications techniques harmonisées
Fiabilité de fonctionnement :		
Indication individuelle d'alarme	Conforme	EN 54-7: 2018
Raccordement de dispositifs auxiliaires	Conforme	EN 54-7: 2018
Surveillance des détecteurs à tête amovible	Conforme	EN 54-7: 2018
Réglages d'usine	Conforme	EN 54-7: 2018
Réglage sur site de la sensibilité de fonctionnement	Conforme	EN 54-7: 2018
Protection contre la pénétration de corps étrangers	Conforme	EN 54-7: 2018
Réponse aux foyers à évolution lente	Conforme	EN 54-7 :2018
Détecteur utilisant un logiciel	Conforme	EN54-7 : 2018
Conditions nominales de déclenchement/sensibilité :		
Répétabilité	Conforme	EN 54-7: 2018
Influence de la direction	Conforme	EN 54-7: 2018
Reproductibilité	Conforme	EN 54-7: 2018
Délai de réponse (temps de réponse) :		
Influence des courants d'air	Conforme	EN 54-7: 2018
Éblouissement	Conforme	EN 54-7: 2018
Tolérance sur la tension d'alimentation :		
Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-7: 2018
Paramètres de performance dans des conditions d'incendie :		
Sensibilité au feu	Conforme	EN 54-7: 2018
Durabilité des conditions		



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

nominales de déclenchement/sensibilité :		
Résistance à la température :		
Froid (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Chaleur sèche (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance à l'humidité :		
Chaleur humide continue (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Chaleur humide continue (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance à la corrosion :		
Corrosion par le dioxyde de soufre (SO ₂) (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Résistance aux vibrations :		
Choc (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Impact (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Vibrations sinusoïdales (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018
Vibrations sinusoïdales (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7: 2018
Stabilité électrique :		
CEM, immunité (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7: 2018

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas

EN54-25:2005 + AC:2010

Caractéristiques essentielles	Articles de la présente Norme européenne	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Performance dans des conditions d'incendie a)	4.1, 4.2.2, 5.2, 8.3.7	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Délai de réponse (temps de réponse au feu) b)	8.2.3, 8.2.6	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Fiabilité fonctionnelle	4.2.1, 4.2.3 à 4.2.7, 5.3, 5.4, 6, 7, 8.2.2, 8.2.4, 8.2.5, 8.2.7, 8.2.8 b), 8.2.9, 8.3.1, 8.3.2, 8.3.3, 8.3.4, 8.3.5, 8.3.6	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, résistance à la température	8.3.9 c), 8.3.10 c), 8.3.11	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, résistance aux vibrations	8.3.16 c), 8.3.17 à 8.3.19	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, résistance à l'humidité	8.3.12 ^{d)} , 8.3.13 ^{e)} , 8.3.14	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, résistance à la corrosion	8.3.15 ^{c)}	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, stabilité électrique	8.3.20	Conforme	EN54-25:2008 + AC:2010

a) Les produits couverts par la présente norme sont censés passer en condition d'alarme en cas d'incendie avant que l'incendie ne soit devenu suffisamment important pour affecter leur fonctionnement. Ils ne font donc pas l'objet d'exigences de fonctionnement en cas d'exposition à l'attaque directe d'un incendie.

b) Applicable uniquement aux composants requis pour indiquer la perte de communication ou transmettre cette information à l'ECS

c) Non applicable à l'ECS.

d) Non applicable à l'ECS et aux détecteurs de fumée.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Jean-François Duhamel
Responsable Certification

A Nanterre, le 20 juillet 2022.

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z